



TARIFS 2026/2027

ENTRÉE EN CLASSE DE 4^{ÈME}

CONTRIBUTION ANNUELLE DES FAMILLES

Une contribution annuelle est demandée à tous. **Les ressources à prendre en compte sont celles du couple, même si un membre du couple n'est pas le parent de l'enfant.** Vous pouvez estimer votre contribution annuelle, à l'aide de la formule et du tableau ci-dessous :

$$\text{Résultat} = \frac{\text{revenu fiscal de référence connu}}{\text{Nombre d'enfants à charge} + 2}$$

Lors de l'inscription/réinscription de votre enfant, les derniers avis d'imposition du foyer sont demandés.
Attention en l'absence de ces documents, c'est la catégorie la plus élevée qui sera attribuée.

Résultat	Cat	Contribution	Tarifs mensuels* (sans classe numérique)	Tarifs mensuels* (avec classe numérique débutée en 6 ^{ème})	Tarifs mensuels* (avec classe numérique débutée en 5 ^{ème})	Tarifs mensuels* (avec classe numérique débutée en 4 ^{ème})
0 à 4 048	A	622,84 €	89,74 € / mois	110,85 € / mois	119,85 € / mois	135,85 € / mois
4 049 à 5 368	B	796,15 €	108,99 € / mois	130,11 € / mois	139,11 € / mois	155,11 € / mois
5 369 à 6 688	C	843,90 €	114,30 € / mois	135,41 € / mois	144,41 € / mois	160,41 € / mois
6 689 à 8 272	D	891,70 €	119,61 € / mois	140,72 € / mois	149,72 € / mois	165,72 € / mois
8 273 à 9 152	E	955,40 €	126,69 € / mois	147,80 € / mois	156,80 € / mois	172,80 € / mois
9 153 à 12 048	F	1 090,70 €	141,72 € / mois	162,83 € / mois	171,83 € / mois	187,83 € / mois
	G	1 234,05 €	157,65 € / mois	178,76 € / mois	187,76 € / mois	203,76 € / mois

Remise accordée sur la contribution annuelle de la famille pour la scolarisation dans notre établissement et dans d'autres établissements d'enseignement catholique de plusieurs enfants : 5% pour deux enfants, 10% pour trois enfants et 15% à partir du 4^{ème} enfant. Pour en bénéficier, fournir avant le 15 septembre un certificat de scolarité.

*Les tarifs mensuels sont calculés sur une base de 9 mois (d'octobre à juin) et comprennent la contribution des familles et les frais annexes.

Frais annexes (compris dans les tarifs mensuels) :

Cotisations reversées à l'Enseignement Catholique	63,00 €
Assurance scolaire	8,60 €
Outils de communication (Ecole Directe, SMS, frais postaux...)	26,00 €
Photocopies à usage pédagogique	5,70 €
Arts plastiques et Sciences	24,00 €
Temps fort ou activités	15,00 €
Manuels numériques via Ecole Directe	35,00 €
Cahier d'activités enseignement du fait religieux	7,50 €
<i>Cotisation APEL</i>	25,00 €
<i>Classe numérique débutée en 6^{ème}</i>	225,00 €
<i>Classe numérique débutée en 5^{ème}</i>	306,00 €
<i>Classe numérique débutée en 4^{ème}</i>	450,00 €

Classe numérique : Tablette fournie exclusivement par l'établissement. Le mode de financement pour la mise à disposition de l'outil numérique sera une location sur les années du collège au bout desquelles la tablette et les accessoires seront votre propriété. Ce coût comprend : la tablette et les accessoires, l'assurance, le déploiement, la maintenance, les manuels numériques et les licences.

PRESTATION DE RESTAURATION

Il s'agit en effet d'un système de prépaiement, aucune facture n'est établie. Les familles doivent créditer la carte d'un minimum de 10 repas et veiller à l'alimenter régulièrement tout au long de l'année. La carte sera débitée lors du passage de l'enfant au restaurant scolaire. Un accueil dans le foyer, une surveillance et des propositions d'activités accompagnent le repas des élèves du lundi au vendredi. Le prix de la prestation pour le collège est de **7,15€**.

MODE DE RÈGLEMENT

Par prélèvement automatique : sur 9 mois (d'octobre à juin)

Paiement en ligne ou par chèque : échéance trimestrielle (octobre, janvier et avril)